



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La Ministre

CAB/DM/n° 121

Paris, le 02 MARS 2009

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous m'avez adressé le 26 février ainsi qu'au Premier Ministre et au Ministre de l'Education Nationale, un courrier assorti d'éléments qui ont fait également l'objet d'un communiqué de presse.

Je sais à quel point l'ensemble des sujets que vous évoquez sont au cœur des évolutions du service public d'enseignement supérieur et des attentes de la communauté universitaire, et tout comme vous, je les prends en grande considération.

C'est pourquoi, je souhaite vivement que nous les évoquions directement ensemble, avec toute l'ouverture nécessaire.

Ainsi, les modifications apportées au décret statutaire de 1984 et la réforme de la formation des enseignants, sont parmi d'autres, des sujets qui réclament naturellement une concertation et une négociation pour lesquelles votre organisation a une légitimité totale.

C'est aussi vrai, par exemple, comme vous le soulignez, des congés pour recherche et conversion thématique ou encore du rôle du conseil national des universités.

Comme vous le voyez, Monsieur le Secrétaire Général, je suis totalement disposée à une discussion approfondie avec votre organisation.

On ne saurait, à ce moment de la réflexion sur l'évolution de notre université, avancer avec toute l'efficacité nécessaire sans votre participation pleine et entière.

Dans l'attente de vous rencontrer à nouveau, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de ma meilleure considération.

Amicalement,

Valérie PECRESSE

Monsieur Jean FABBRI
Secrétaire général
du SNESUP-FSU
78 rue du Faubourg St-Denis
75010 PARIS